

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2011, NUMÉRO 4
DATE DE PARUTION : JUILLET 2011



DEPUIS LE MOIS DE MAI, nous avons fait distribuer un extrait de l'arrêté du Préfet limitant, par mesure de précaution, l'usage de l'eau en ce qui concerne le remplissage des piscines ou la réglementation de l'utilisation de l'eau destinée à l'arrosage des jardins et des pelouses.

A l'heure actuelle, nous n'avons pas de souci d'alimentation en eau, mais nous devons cependant respecter les consignes, ne serait-ce qu'au nom d'une attitude responsable et citoyenne.

Je sais que certains d'entre vous sont très respectueux des règles, mais hélas ce n'est pas le cas de tout le monde. Ne faudrait-il pas prendre le temps d'échanger entre nous au sujet de l'eau et essayer de nous projeter dans l'avenir afin que petit à petit chacun prenne conscience que c'est un bien précieux et qu'il est nécessaire de l'utiliser à bon escient ?

Nous devons garder à l'esprit ceci, l'hiver et le printemps n'ont pas été très généreux en eau, l'été le sera-t-il ? Pour l'instant la remise en eau de la source de Grioux est une véritable manne pour nous.

En ce début d'été, je demande également aux parents de faire le point avec leurs enfants, de façon à ce que cessent les dégradations commises jusqu'à présent. Il est bien évident que les enfants ont le droit de jouer et se distraire. Mais les espaces publics et les bâtiments communaux doivent-ils être pour autant la cible de leurs jeux ?

Les vacances sont là et je souhaite qu'elles soient pour eux source de repos, riches en rencontres, découvertes et jeux, mais pas sur les toitures des bâtiments, ni dans le temple, ni au niveau des services techniques, ni même dans la cour de l'école, qui, je le rappelle, est un lieu réservé uniquement aux enfants fréquentant l'école de Venterol, durant les heures scolaires.

Nous avons la chance de vivre dans une commune où les lieux et les activités peuvent être très variés (sites remarquables, nombreuses randonnées, petite rivière très sympathique). Tout ceci m'amène à vous souhaiter un très bon été à tous.

“
Je sais que
certains
d'entre
vous sont
très
respectueux
des règles,
mais hélas
ce n'est pas
le cas de
tout le
monde
”

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

Mairie-venterol@wanadoo.fr

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL :

Église de Venterol : les travaux de rénovation de la façade sud sont finis.

Cimetière de Novézan : le columbarium est terminé, la pose des couvertines est en cours.

Terrain de sport : les aménagements du terrain situé sous l'école sont prévus pour les grandes vacances.

Eau : le raccordement de la source de Grioux au réseau communal est effectif.

Assainissement : les travaux concernant la pompe de relevage de Chapelus sont achevés.

ZONE MARCELLIN :

A quelques hectomètres de la ville de Nyons, à l'entrée du projet de Parc Naturel Régional des Baronnies, jouxtant la départementale 538 à un endroit stratégique des voies de communication routière, la commune de Venterol dispose d'un terrain d'une surface de 50 000 mètres carrés environ, sur lequel est située une bâtisse, le tout aisément desservi par les réseaux d'eau et d'assainissement.

La commune souhaiterait valoriser ce patrimoine en une zone qui n'a pas vocation à devenir zone d'habitation mais reste ouverte sur tout autre projet intéressé par cet endroit.

Le terrain actuellement classé en zone agricole nécessitera une révision du PLU ce qui tend vers des projets à moyen terme. Ces mêmes projets devront respecter l'environnement et prendre en compte la gestion de l'eau.

Pour plus de renseignements veuillez contacter la mairie.

PARTICIPER AUX CÉRÉMONIES

Comme chaque année, le dernier dimanche d'août, nous vous invitons à participer aux cérémonies du **cérémonie commémorative** anniversaire des combats de Grignan - Venterol - Nyons, en souvenir des résistants de la deuxième guerre mondiale dans notre région, devant la plaque commémorative de Novézan (sur la ferme Durand).

L'horaire de la manifestation sera affiché sur les panneaux communaux et sur place courant août.

PISCINES

Pour estimer l'eau perdue par évaporation (données moyennes)

1°/ EXEMPLE POUR UNE PISCINE DANS UN LOCAL :

Température de l'eau de la piscine = 27°C

Température de l'air ambiant = 24°C

Taux d'hygrométrie de l'air ambiant = 50% (HR)

Vitesse de l'air au dessus du bassin = 0,1 m/s

Débit d'évaporation = 0,15 l/h m², soit sur 24 h = 3,6 litres/jour/m² soit 180 litres/jour pour une piscine de 50 m².

Chute du niveau d'eau par jour = 3,6 mm/jour

2°/ EXEMPLE POUR UNE PISCINE EXTÉRIEURE :

Température de l'eau de la piscine = 22°C

Température de l'air ambiant = 24°C (Température moyenne journalière)

Taux d'hygrométrie de l'air ambiant = 50% (HR)

Vitesse de l'air au dessus du bassin = 1 m/s

Débit d'évaporation = 0,28 l/h m², soit sur 24 h = 6,72 litres/jour/m² soit 336 litres/jour pour une piscine de 50m².

Chute du niveau d'eau par jour = 6,7 mm/jour

Quelques pistes de réflexion pour économiser l'eau du réseau public :

- *limiter l'évaporation en bâchant.*
- *récupération d'eau de pluie pour la mise à niveau.*
- *skimmer flottant pour s'affranchir temporairement de la mise à niveau.*



MARIAGES

Le 18 juin 2011 : Fabienne DELORME et Jean-Marc RAFFNER

Sincères félicitations !

LE BULLETIN MUNICIPAL Le prochain Bulletin

Lundi 15 août : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

La vie de la commune

Le point sur le projet de Parc Naturel Régional des Baronnies.

Le bulletin municipal de l'automne 2004 avait traité du projet de PNR qui en était à ses premiers balbutiements. Depuis le syndicat mixte des Baronnies provençales, composé d'élus des 130 communes du territoire, a bien travaillé et l'année 2011 s'annonce décisive pour le projet.

En effet le projet de charte qui engagera les collectivités concernées (communes et structures intercommunales) a été rédigé après une large concertation menée dans des commissions thématiques.

Ce projet a reçu les avis très favorables des régions Rhône-Alpes et PACA ainsi que du ministère du développement durable.

Elle s'articule autour de trois grandes ambitions :
Valoriser les atouts naturels et humains : il s'agit de développer la connaissance des territoires, de préserver la qualité des espaces naturels, de gérer au mieux l'utilisation de l'eau, de mettre en valeur le patrimoine culturel, de conforter le patrimoine agricole et forestier, véritable emblème des Baronnies.

Développer l'économie basée sur l'identité locale : il s'agit de favoriser les projets collectifs d'agriculteurs en matière de nouvelles pratiques et de valoriser et de promouvoir les produits locaux. Le développement de l'agriculture biologique sera encouragé ainsi que les circuits courts. L'agro-tourisme sera privilégié ainsi que les activités de pleine nature (randonnée, cyclotourisme, escalade, vol libre...).

Concevoir un aménagement solidaire et durable : il s'agit de concilier le développement tout en préservant ses paysages qui sont un élément essentiel de sa richesse. Il faudra également favoriser la sobriété énergétique et l'utilisation de l'énergie locale, permettre un accès à la culture et aux services de santé.

Cette charte s'appliquera dans le cadre général des PNR qui sont actuellement 46 en France, assurant un financement spécifique de l'Europe, de l'Etat, des Régions et des Départements, une ingénierie territoriale pour accompagner les projets, une marque pour qualifier les produits et les services et une notoriété reconnue internationalement.

Ce projet de charte sera soumis à enquête publique entre le 20 juin et le 22 juillet.

Un dossier sera déposé en mairie. Il vous permettra de prendre connaissance de façon précise de ce projet d'avenir commun.

Que vous soyez favorable ou hostile, venez nombreux exprimer votre avis sur le registre joint au dossier ou directement auprès d'un commissaire

enquêteur qui recevra en mairie de Nyons le 29 juin de 8h30 à 11h30, ainsi que le 21 juillet de 9h à 12h.

C'est l'avenir de nos Baronnies qui se joue à cette occasion.

Expo Patchwork - Art textile

Le week-end de Pentecôte, la salle des Fêtes ouvrait ses portes à une exposition magnifique de 90 oeuvres. Véritable enchantement : couvre-lits, tableaux, tapis et sets de table, portraits, sacs, décors murales et suspensions etc... dans une harmonie extraordinaire de couleurs.

Les quelque vingt adhérentes de cet atelier se retrouvent chaque lundi à la salle Duplan. Geneviève Satre et Nicole Davet sont à l'initiative de cet engouement et de cette passion depuis 17 années. Chacune apporte sa note aiguë de créativité, soit en commun ou individuellement, telles des abeilles avec des tissus récupérés ou achetés, quelquefois teints, joliment juxtaposés les uns aux autres.

Générosité et talent conjugués, elles offrent cette année un très beau dessus de lit en lot pour la tombola au profit de la coopérative scolaire. Très heureux gagnant !

Un grand bravo et merci aux artistes.

Récital piano et chant

Ensemble avec la Galerie Ombre et Lumière, l'AVAM et l'APAVEN s'associent pour organiser un concert exceptionnel à notre théâtre de verdure de Venterol, devant la Galerie Ombre et Lumière, qui s'intitule « E'il piano va »

Maryline Fallot, mezzo-soprano

Sylvie Sagot-Duvaouroux, piano

Dimanche 10 juillet à 20h30 devant la galerie

Entrée: 10 €, tarif réduit pour les enfants.

Organisé par AVAM - APAVEN - GALERIE Ombre et Lumière

En cas de mauvais temps, le concert aura lieu chez un particulier. Voir les affiches.

La soirée du 13 juillet

Pour la troisième année consécutive, le Café de la Poste vous donne rendez-vous le 13 juillet sur la Place Sabarot, pour célébrer ensemble la Fête nationale.

Vous serez les bienvenus à partir de 19h30. Le prix est de 15 € pour grillade, salade, dessert, café et une boisson au choix. La réservation est indispensable et définitive seulement après paiement (un ticket vous sera alors donné). Dernier délai d'inscription et paiement : **le vendredi 8 juillet**, au Café de la Poste.

Pour tout renseignement, téléphoner au 04 27 60 90 01.

La vie de la commune

VENTEROL ET LA DANSE, TROISIÈME ÉDITION POUR LE SPECTACLE DES « PATTES EN L'AIR »

Ce samedi 28 mai dernier a eu lieu le spectacle de danse de l'association « Les pattes en l'air ». Au programme, poésie et humour pour ces chorégraphies intitulées « Ours, cadres, chapeaux, poupées ». Près de deux heures de spectacle pendant lesquelles chacun a pu apprécier le travail réalisé mais surtout ressentir les émotions des trois groupes. Douceur et câlins pour les plus petits juste au moment d'aller se coucher - bonne nuit dirait Nounours à tous ces petits de pyjamas vêtus pour cette chorégraphie bien nommée « Sur un nuage » ; humour et cadre pour les adultes véhiculant bonne humeur et allégresse de cet ensemble intitulé « Tu veux ma photo ? » ; enfin, féerie et contes enchantés – et pour les décors et pour les costumes - tutu oblige - pour la chorégraphie des moyens appelée « Tournez les manivelles ».

Danseurs et spectateurs furent enchantés par cette soirée. L'association Pattes en l'air, comme depuis sa création il y a trois ans, a offert un spectacle gratuit d'une grande qualité artistique.

Parlez en autour de vous, et si vous êtes intéressé(e), rejoignez-nous à partir du Mardi 20 septembre 2011 à la salle des fêtes de Venterol pour de nouvelles chorégraphies.

A bientôt !!

Pré-inscription et renseignements auprès de : Lewilili26@wanadoo.fr ou au 06 33 39 95 34.



NOS « MERCREDIS DE VENTEROL »

Visite de la chèvrerie à la Combe de Sauve

Le 4 mai au col de Venterol chez Cécile, Nicolas, Noémie et leurs chèvres...

Après une RV devant la Mairie et un covoiturage jusqu'au départ du chemin du col de Venterol, une vingtaine de personnes dont une moitié d'ados et d'enfants rejoignaient à pied le col de Venterol. La montée fut conviviale, et à l'arrivée nous attendait un goûter savoureux de tartines au fromage de chèvre frais et au miel de Julie et Charles. Cécile et Nicolas présentèrent leur travail de chevriers et de leur installation... en attendant le retour du très beau troupeau de chèvres rôve, accompagné par la bande des enfants.

Le spectacle alors passionna les petits comme les grands : ballet rodé du passage des chèvres dans les boxes de la salle de traite. La soirée avançait, il fallait s'arracher !

Merci à Cécile et Nicolas, pour leur accueil, pour leur choix de vie qui fait revivre cette montagne et... pour leurs délicieux fromages que vous pouvez trouver tous les mardis matin en vente devant la Mairie de Venterol.

Balade du 1^{er} juin à travers Novézan

Lorsque nous organisons, pour les Mercredis de Venterol, des balades dans nos quartiers, nous tenons toujours fortement compte du temps qu'il fera. Nous pensions donc que, dans la chaleur d'une fin d'après-midi en juin, nous ne risquions rien. Erreur ! En fait, jusqu'au dernier moment, nous nous rongions les ongles en se demandant si les orages et pluies annoncées allaient bien venir. On y va, on n'y va pas...

Mais, ce premier juin, douze âmes intrépides, dont le chien Fifi, ont décidé d'y aller. Départ au cimetière de Novézan, visite du Château Ratier avec une courte explication sur l'histoire et le folklore local, ensuite traversée de Novézan pour visiter l'église St Michel et ses tableaux restaurés. Prochain arrêt le camping, où deux parmi nous ont décroché à cause d'autres engagements. Deux autres randonneurs ont fait défaut lorsque nous sommes descendus dans la verdure mystérieuse du ravin. Cette descente étant très raide, une corde nous a bien aidés. Nous avons suivi le ravin en passant devant une source jaillissante, pour arriver à la route principale où nous avons tourné à gauche, à travers les vignes pour atteindre le cimetière où un jus de cerises ou un verre de rosé bien mérité nous attendait. Nous avons eu raison du mauvais temps.

LES MERCREDIS DE VENTEROL

Dans le cadre des Mercredis de Venterol sera organisée une balade historique et paysagère autour de Venterol, **le MARDI 12 juillet à 17h30**, r.d.v. place Sabarot, pendant laquelle André PELOUX esquissera une réflexion sur le paysage et son évolution.

Depuis que l'Homme est présent dans notre région, le paysage est en perpétuel transformation et change au rythme des contraintes économiques, historiques et climatiques. Durée : environ 1h30. Prévoyez des chaussures type baskets.

A l'issue de cette promenade instructive, vous pourrez découvrir ou redécouvrir, autour d'un verre, le livre de photographies réalisé par l'APAVEN avec un collectif de photographes venterolais.

Le mercredi 10 août à 20h Auberge espagnole où chacun apportera un plat à partager. Surveillez les affiches jaunes pour le lieu !

Concert le 30 juillet à 21h à l'église de Venterol

Grâce aux Venterolais anglais et affiliés, nous avons le plaisir de vous inviter à un voyage pastoral à travers la campagne anglaise et française, et cela dans la fraîcheur de l'église de Venterol. Le concert s'intitule : La Belle et la Bête.

Œuvres de Vaughan Williams, Gerald Finzi, Maurice Ravel, Peter Warlock et John Ireland...

Matthew Jelf - baryton
Stephen Wilmot - baryton
Lana Bode - piano

Entrée libre dans la limite des places disponibles. Suivi par un verre d'amitié offert.

La Galerie « Ombre et Lumière » annonce :

La prochaine exposition sera de Mireille VEAUUVY Peintures et tapisseries du 14 août au 25 septembre 2011

Le vernissage aura lieu **le dimanche 14 août de 11h à 14h**

Le marché de Venterol

En juin, juillet et août, chaque samedi matin, de 9h30 à midi, la place du Château sera animée, comme les autres années, par notre petit marché si sympathique.

Entretien avec André Geneston

entreprise de nettoyage

Vu la saison, l'entretien se déroule en plein air, dans son petit paradis, où le jaune des fleurs de genêt s'harmonise au vermillon des fleurs de grenadier. André et sa femme Annick m'accueillent avec beaucoup de sérieux, de ponctualité, de discrétion et de simplicité.

Le Bulletin - Comment donc cette affaire, a-t-elle débuté ?

André - J'ai tout d'abord travaillé comme employé de bureau à Tiro-Class de 1978 à 1996, date à laquelle on m'a mis dans une charrette de licenciements. Je décidai alors de ne plus bosser pour un patron, je fis un stage de six semaines en création d'entreprise. Je concentrai mes réflexions et optai pour le service de nettoyage. Car, à cette époque - chose importante - les PME venait de changer de stratégie en matière de nettoyage : au lieu d'opérer avec leurs propres employés, la rentabilité les poussait à faire le choix d'un service professionnel. Mon entreprise a démarré en 1997.

Le Bulletin - Qui sont tes clients ?

André - Ils sont très divers : il y a les gros clients fidèles pour qui je travaille à des dates régulières et qui représentent 70% du chiffre d'affaires. Dans cette liste on peut noter un cartonage, une imprimerie, une papeterie, des commerces, des garages ainsi qu'une grande surface. Pour

ceux-là je travaille le lundi et le vendredi avec l'aide d'Annick, car il y a beaucoup à faire.

Pour le reste, les autres jours de la semaine, ce sont des clients particuliers. Pour certains avec des interventions régulières, pour d'autres ponctuelles.

C'est alors qu'André, par goût du concret, me montre son planning qu'il consulte avec fierté et où l'on s'aperçoit que, dans cette gestion du temps, il faut être très rigoureux et méthodique.

Le Bulletin - Dans ce métier tu dois gagner la confiance des clients, je suppose ?

André - Tout à fait. On nettoie en l'absence des patrons, parfois on arrête le chauffage ou la lumière lorsque les employés l'ont oublié. Le climat de confiance est indispensable. C'est ainsi que les clients me restent fidèles depuis le début.

Le Bulletin - En réalité, de quel nettoyage s'agit-il ? Et avec quel matériel ?

André - Nous nettoyons essentiellement les sols et les vitres, parfois quelques vérandas. Le matériel tient dans ma fourgonnette : trois aspirateurs de puissance différente, une mini auto-laveuse, un seau de lavage professionnel, des échelles. Mais pour les vitres, ajoute André, c'est surtout l'huile de coude et le savoir-faire. J'emploie la méthode américaine, très rapide :

on nettoie toute la vitre sans décoller la raclette.

Le Bulletin - Comment t'es-tu formé à ce métier ?

André - Eh bien, je me suis proposé comme stagiaire bénévole à l'hôpital de Valréas. Le directeur a accepté la proposition. Et c'est là que j'ai tout appris.

Le Bulletin - Bonne idée, en effet. Comment vois-tu l'avenir ?

André - Sans problème, puisque les entreprises, ayant fait leur calcul, préfèrent les prestataires de service. Et lorsque viendra le temps de la retraite, je sais que plusieurs personnes sont prêtes à reprendre mon affaire. D'ailleurs, on voit beaucoup de ces entreprises de nettoyage, sur Nyons, par exemple, ce qui est très significatif.

Le Bulletin - Des commentaires sur la vie dans notre village ?

Annick et André - Notre région est d'une beauté paradisiaque, c'est banal de le dire, mais c'est vrai qu'on s'y sent bien. Autant que faire se peut, nous participons aux événements importants, aux festivités du village. Nous voudrions que tout le monde s'y sente bien intégré, ceux d'ici et ceux d'ailleurs. La convivialité ne doit pas être un vain mot.